

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY gel All-in-One 650ML
UFI : KE6H-70VM-8000-34HC

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Détergents pour lave-vaisselle
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

Étiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient subtilisine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer	109578-44-1	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	>= 1 - < 3
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono-C8-10-alkyl ethers, ethers with 1,2-decanediol (1:1)	501019-88-1	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
subtilisine	9014-01-1 232-752-2 647-012-00-8 01-2119480434-38	STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,1 - < 0,25
Substances PBT et vPvB :			
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	164462-16-2 423-270-5423-270-5 01-0000016977-53	Met. Corr. 1; H290	>= 1 - < 3
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
glycerol	56-81-5 200-289-5 01-2119471987-18		>= 3 - < 5

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit frais. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Détergents pour lave-vaisselle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
glycerol, glycerol (Mist)	Non attribuée	VME (aérosol)	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

N,N-bis(carboxylatométhyl)-L-glutamate de tétrasodium	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	55 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	55 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	15000 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,3 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7500 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,8 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/kg
glycerol, glycerol (Mist)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	56 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	229 mg/kg
Alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, trisodium salt	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	20 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	20 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m3

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	85 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	17 mg/kg
propylèneglycol, Propane-1,2-diol.	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	168 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	213 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
Subtilisin	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,06 µg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,06 µg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,015 µg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,015 µg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,8 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	3,6 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
N,N-bis(carboxylatométhyl)-L-glutamate de tétrasodium	Eau douce	> 2 mg/l
	Eau de mer	> 0,2 mg/l
	intermittent release	> 1 mg/l
	STP	> 41,2 mg/l

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

	Oral(e)	67 mg/kg
1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, trisodium salt, dihydrate, Sodium citrate, Trinatriumcitratdihydrat	Eau douce	0,44 mg/l
	Eau de mer	0,044 mg/l
	STP	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	34,6 mg/kg
	Sédiment marin	3,46 mg/kg
	Sol	33,1 mg/kg
glycerol, glycerol (Mist)	Eau douce	0,885 mg/l
	Eau de mer	0,088 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,3 mg/kg
	Sédiment marin	0,33 mg/kg
	Sol	0,141 mg/kg
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Eau douce	2 mg/l
	Eau de mer	0,2 mg/l
	Sédiment d'eau douce	24 mg/kg
	Sol	2,5 mg/kg
	STP	100 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
propylèneglycol, Propane-1,2-diol.	Eau douce	260 mg/l
	Eau de mer	26 mg/l
	Sédiment d'eau douce	572 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	57,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	50 mg/kg
	intermittent release	183 mg/l

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

	STP	20000 mg/l
Subtilisin	intermittent release	0,0009 mg/l
	STP	65 mg/l
	Sol	0,568 mg/kg
	Eau douce	1,7 µg/l
	Eau de mer	0,170 µg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

État physique	: gel
Couleur	: vert
Odeur	: fruité
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: n'a pas de point d'éclair
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: env. 9,8, 100 % à 25 °C
Viscosité, dynamique	: env. 1.024 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,159 g/cm ³ à 20 °C
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité aiguë : Pas classé(e)

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono-C8-10-alkyl ethers, ethers with 1,2-decanediol (1:1)

501019-88-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 2.000 mg/kg

subtilisine

9014-01-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): 1.800 g/kg

DL50 (Rat): 3.700 mg/kg

DL50: 504 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2 mg/kg

DL50 dermal (Lapin): > 2 mg/kg

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

glycerol

56-81-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 11.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 18.700 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Résultat : Irritation de la peau

subtilisine

9014-01-1:

Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation légère de la peau

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Résultat : Irritation des yeux

subtilisine

9014-01-1:

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation légère des yeux

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

subtilisine

9014-01-1:

Voies d'exposition : Dermale
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Voies d'exposition : Inhalation
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Type de Test : Test de Maximalisation

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

glycerol

56-81-5:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

subtilisine

9014-01-1:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau
Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau
Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Méthode: OCDE ligne directrice 474

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Cancérogénicité : Pas classé(e)

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

subtilisine

9014-01-1:

Voies d'exposition : Inhalation
Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Espèce : Rat
NOAEL : 262 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Symptômes : Troubles rénaux

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono-C8-10-alkyl ethers, ethers with 1,2-decanediol (1:1)

501019-88-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 : < 10 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - < 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE0 (boue activée): 3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Subtilisin

9014-01-1:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,586 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE0 (Daphnia (Daphnie)): 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Selenastrum capricornutum): 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

CE50r (*Selenastrum capricornutum* (algue verte)): 0,83 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algue verte)): 0,041 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: EC10: 0,017 mg/l

Durée d'exposition: 32 d

Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (*Brachydanio rerio*): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques

: CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes
aquatiques

: CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algue verte)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les
microorganismes

: EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 0,5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: NOEC: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique)

: NOEC: > 100 mg/l

Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol

: CL50: 142 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Espèce: *Eisenia fetida* (vers de terre)

Toxicité pour les plantes

: CE50: 794 mg/kg

Période d'essai: 19 d

Espèce: *Avena sativa* (avoine)

Méthode: OECD 208

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (*Leuciscus idus* (Ide mélanote)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

CL50 (*Carassius auratus* (Poisson rouge)): > 5.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Type de Test: Essai en statique

CL50 (*Leuciscus idus* (Ide mélanote)): 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

		CL50 (Poisson): > 885 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 24 h CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.955 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 7 d Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 2.900 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Biodégradabilité	:	Résultat: Biodégradable Biodégradation: > 60 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B
------------------	---	--

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono-C8-10-alkyl ethers, ethers with 1,2-decanediol (1:1)

501019-88-1:

Biodégradabilité	:	Type de Test: aérobique Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B
------------------	---	---

Subtilisin

9014-01-1:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 29 d Méthode: OECD 301 B
------------------	---	---

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 80 % Lié à: voir texte créé par l'utilisateur Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F
------------------	---	--

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 63 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

ThOD : 1.217 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2,3-Oxiranedicarboxylic acid, disodium salt, homopolymer

109578-44-1:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): < 100

Subtilisin

9014-01-1:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < -4 (25 °C)
pH: 11,4
Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.

glycerol, glycerol (Mist)

56-81-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 0,02

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,76

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Stabilité dans le sol : Remarques: Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

Composants:

Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt

164462-16-2:

Evaluation : Très persistant et très bioaccumulable (vPvB).. Persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code européen des déchets
20 01 29*
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	: 77-92-9 9014-01-1 92761-26-7 1310-73-2 122-99-6 78-70-6 Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	: Non applicable
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	: Non applicable
Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	: Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau). Mise à jour: Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances Mise à jour: Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions

ENERGY gel All-in-One 650ML**WM 0717402****Numéro de commande: 0717402**

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 1,29 %

Conformément au règlement
relatif aux détergents CE
648/2004

: <5% agents de surface non ioniques, enzymes, parfums

15.2 Évaluation de la sécurité chimique**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
 H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
 Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
 Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
 Eye Dam. : Lésions oculaires graves
 Eye Irrit. : Irritation oculaire
 Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
 Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire
 Skin Irrit. : Irritation cutanée
 STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
 FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
 FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ENERGY gel All-in-One 650ML

WM 0717402

Numéro de commande: 0717402

Version 3.1

Date de révision 10.09.2026

Date d'impression 12.09.2026

international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

500000006705